

PROJET EOLIEN

Commune de Senaide (88)

CAMPAGNE DE PORTE-A-PORTE

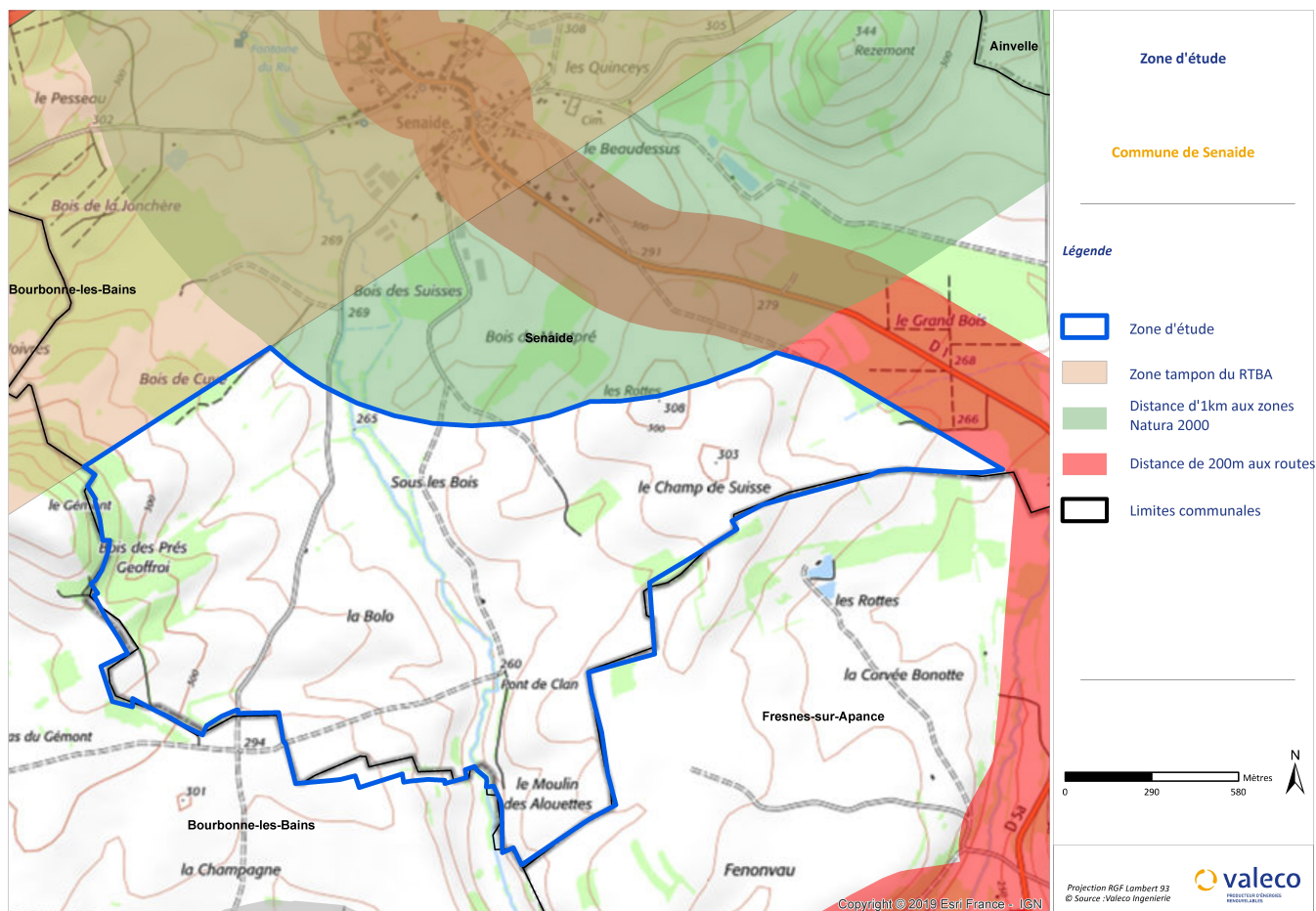
Juillet 2021

Madame, Monsieur,

Dans une volonté de transparence et de concertation autour du projet éolien porté par la société Valeco, le conseil municipal de Senaide a souhaité consulter la population.

Pour cela, une 1^{ère} lettre d'information vous a été distribuée fin juin 2021 et le porteur de projet a mandaté le bureau d'étude indépendant **exPlain** pour la réalisation d'un **porte à porte les 5 et 6 juillet**. Si vous n'avez pas eu l'occasion de discuter avec les représentants de Valeco, nous vous invitons à nous faire part de vos questions et opinions en mairie, par courrier, par mail ou encore par téléphone.

Pour rappel, les études que nous souhaitons démarrer prochainement seraient réalisées sur la zone d'étude suivante. Celle-ci se situe au sud de Senaide à la limite avec Villars-Saint-Marcellin et Fresnes-sur-Apance et à l'ouest de la route départementale D1 reliant cette commune à celle de Senaide.



LA DEMARCHE DE CONCERTATION AUTOUR DU PROJET

Via différents moyens, cette démarche permettra d'intégrer les remarques de chacun dans l'élaboration du projet afin de proposer un parc en adéquation avec les attentes du territoire.



1 lettre d'information
distribuée sur la
commune de Senaïde
fin juin 2021



**1 campagne de
porte-à-porte** pour
vous rencontrer
et échanger



**1 site
internet**
à venir



... et plein
d'autres
moyens
d'échanges !

QUESTIONS FREQUENTES


Les socles en béton ne resteront pas ancrés dans le sol

L'ensemble des fondations du parc éolien sera excavé, conformément à l'arrêté du 22 juin 2020 qui renforce la réglementation initiale de 2011*. Le démantèlement et la remise en état du site seront à la charge du maître d'ouvrage (Valeco) et non de la commune ou du propriétaire foncier.

*<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042056089/>

Les bénéfices pour la commune

Les retombées économiques pour la commune sont fonction de la puissance installée et indépendants de la production d'électricité du parc. A titre d'exemple, pour un projet de 5 éoliennes de 4MW (20MW total), les taxes et servitudes de voiries alloueraient environ 80 000 €/an à la commune de Senaïde.



Le coût du démantèlement dépend du gabarit et du nombre des éoliennes, mais aussi des bénéfices de revalorisation des éoliennes (par leur recyclage et la revente des matériaux) qui va couvrir une partie des frais. Pour information, le coût de la première éolienne démantelée par Valeco était de l'ordre de 50 000€.

L'éolien ne représente pas la plus grande part de votre facture d'électricité

Les consommateurs payent via leur facture d'électricité la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE). **1 €** par mois et par foyer : C'est le coût de l'énergie éolienne pour les français en 2018
17% : L'éolien représente 17% de la CSPE en 2019

VOTRE CONTACT

Vous avez des questions sur le projet éolien sur la commune de Senaïde ?

N'hésitez pas à envoyer un e-mail ou écrire à l'adresse suivante :

Léa LEMERCIER – lealemercier@groupevaleco.com – 06 44 30 84 68

VALECO – 30,32 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne Billancourt



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

groupevaleco.com